



Fiche projet - Accès à l'eau et à l'assainissement à Sidiki et Tangbare, Togo



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Sidiki et Tangbare, Togo

Budget : --

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Togo](#)

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#), [Eau – Assainissement](#), [Environnement](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

AGIR abcd - Hérault

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Maroc, République centrafricaine, Togo

Secteurs d'intervention : Agriculture - Souveraineté alimentaire, Appui - Conseil - Formation, Croissance économique - Emploi, Eau – Assainissement, Éducation à la citoyenneté mondiale, Enseignement - Formation, Migrations

Adresse : Espace Martin Luther King, 27 boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier

Représentant : Mme Marie-Odile Prieur

À la suite d'études détaillées, le projet d'accès à l'eau et l'assainissement se déploie sur les villages de Sidiki et Tangbare, dans la savane du nord Togo, près de Dapaong :

- Pour Sidiki, il s'agit de travaux de **construction de la digue en terre et pierre**, qui sont effectués par des entreprises. La population participe à la fabrication des gabions.
- Pour Tangbare, il s'agit du sur-creusement d'un ancien puits construit au début du XX^e siècle. Il faut ensuite en protéger les abords, pomper et de potabiliser l'eau puis créer des équipements d'assainissement. La mise en place de latrines permet d'**améliorer la vie des femmes et des enfants**, qui assurent la corvée quotidienne d'eau. Pour cet approvisionnement quotidien, les femmes et les enfants parcourent plusieurs kilomètres, 30 kg sur la tête, sur un sol caillouteux.

En parallèle, les animaux seront écartés des abords de la retenue d'eau et du puits. L'eau domestique sera traitée dans des bassins de lagunage. Un service de l'eau payant est prévu afin d'assurer le salaire du fontainier et la maintenance des équipements. Les villageois seront formés à la préservation de la qualité de l'eau par des mesures d'hygiène mais aussi au respect des accès à l'eau prévus (avec des lieux délimités pour les animaux).

Contexte

À l'issue d'une étude de faisabilité de 5 semaines sur place, un programme de développement local a été établi avec une association locale, SHD. Elle est investie pour une communauté villageoise, qui est déjà structurée en groupements de producteurs. Ces hommes et ces femmes sont rassemblés dans un Conseil incarnant la future maîtrise d'ouvrage du projet. Le projet se déroulera en trois phases :

- **accès à l'eau et à l'assainissement**
- **développement agricole et création d'activités génératrices de revenus par la restauration de la bio-fertilité des sols**
- **restauration de la biodiversité et préservation des caïmans de la mare sacrée**

Nous abordons en 2018 la première phase : l'accès à l'eau. Elle passera par la construction d'une digue de retenue des eaux pluviales et par le surcreusement d'un puits et la mise en place des équipements de potabilisation, de distribution de l'eau et d'assainissement.

Publics concernés

Notre projet est localisé dans l'extrême Nord du Togo, à 700 km de Lomé. Il se déroule dans une région aride, sans autres ressources que l'agriculture. Cette zone est extrêmement pauvre : globalement, les hommes émigrent et les femmes et les enfants survivent dans des conditions difficiles, avec notamment une forte mortalité infantile.

Partenaires locaux

- Association SHD, très investie localement, dont le responsable sera le chef de projet local. Il représentera également la maîtrise d'ouvrage, constituée par la Fédération des groupements de producteurs hommes et femmes
- IPB, un bureau d'études, qui sera le maître d'œuvre